



l'Automne, source de vie...

DÉPARTEMENT : OISE

Senlis

Effectif légal du syndicat mixte 54

Nombre de membres en exercice 54

Nombre de membres présent 21

Date de convocation 06/10/2022

SAGEBA

Syndicat d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de l'Automne

PROCÈS-VERBAL

DU CONSEIL SYNDICAL DU 11 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 11 octobre, à 18h30, le conseil syndical du SAGEBA s'est réuni à la salle des commissions de Crépy en Valois, à la suite à la convocation qui lui a été adressée le 06 octobre 2022.

Membres en exercice : 54

Décisions GEMA - Membres en exercice : 22

Décisions SAGE - Membres en exercice : 38

Présents : 21 Votants : 25

Présents : 12 Votants : 13

Présents : 14 Votants : 15

Quorum : 18

Secrétaire de séance : Mme Elisabeth RANSON

Étaient présents :

Représentants des communes : M. ANDRIN, M. DELACOURT, M. ODENT, M. USAI, Mme RANSON, Mme LOBIN, M. GILLET, M. CANTOT

Représentants de la CCPV : M. GAGE, M. HAUDRECHY, M. PROFFIT, M. BRIATTE.

Représentants de la CCRV : M. DAVIN, M. NELATON, M. CHAUVIN.

Représentants de l'ARC-BA : M. DAMBRINE, M. ARNOULD, M. VERDRU, M. PICART, M. COMMERE

Pouvoir de M. PETERS à M. HAUDRECHY

Pouvoir de M. THIERRY à M. GILLET

Absences excusées : Mme DEBRAY, Mme FRANCOIS, M. GUGNOT

Ouverture de la séance à 18h30.

M. le Président constate que le quorum n'est pas atteint et décide de reporter la au jeudi 20 octobre à 18h30 avec le même ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal du 28 juin 2022
2. Ouverture de deux postes de stages pour l'année 2023

3. Délibération pour la mise en place de la M57
4. Décision modificative de régularisation pour un trop perçu de l'assurance statutaire en 2021
5. Décision modificative portant sur l'ajout de fonds nécessaires sur l'opération d'investissement 915
6. Prochains rendez-vous
7. Questions diverses
8. Réflexions et partages sur la stratégie du SAGEBA

Le président décide d'aborder le point 8 ne nécessitant pas de délibération.

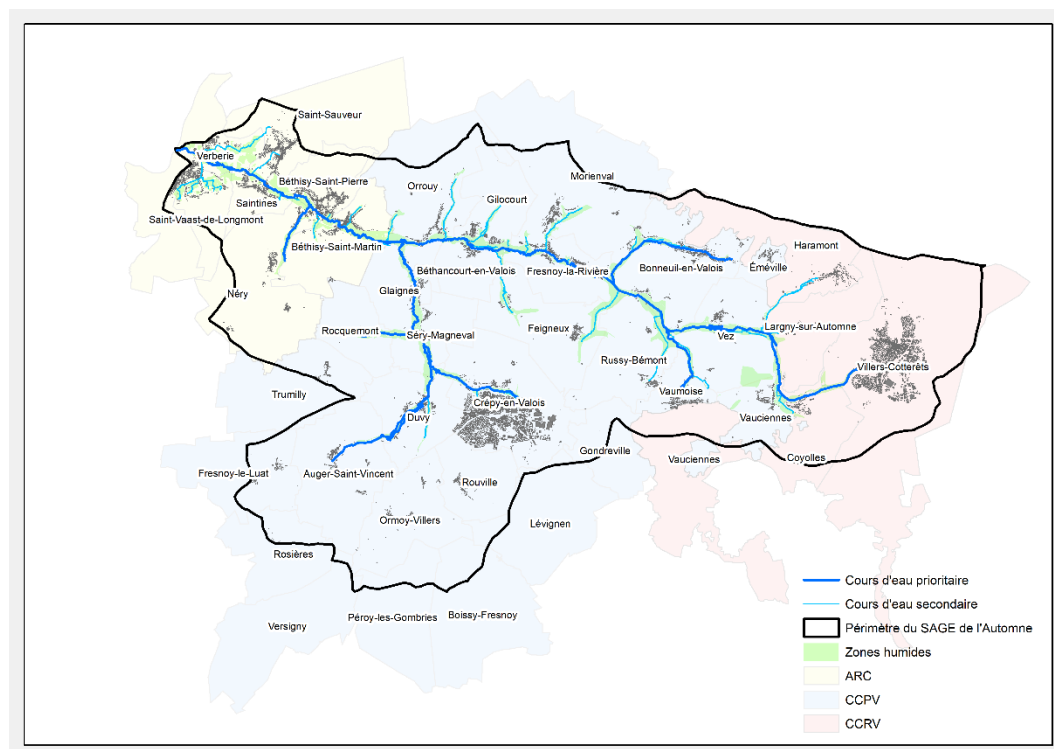
L'ensemble des élus a été invité à travailler sous forme de trois groupes de travail afin de recenser leurs connaissances et leurs besoins sur notre bassin.

Ces groupes de travail ce sont organisés autour de deux grandes questions :

1. Que connaissez-vous en lien avec l'eau sur votre territoire ?
2. A la lecture des axes stratégiques, à quoi pensez-vous ?

1. Par un travail de cartographie du territoire, sur un poster imprimé au format A0, de feutres et de post-it il, a été demandé aux élus de décrire toutes les problématiques rencontrées.

Ainsi, ils ont pu partager leur savoir et leur ressenti sur le bassin.



Pour la première partie, les élus devaient faire émerger les problématiques locales rencontrées, comme :

- les enjeux / problèmes / évènements / état / études – travaux du SAGEBA
- l’assainissement collectif (station d’épuration) et non collectif,
- les eaux pluviales, le ruissellement et l’ érosion, les coulées de boues, les inondations,
- les rivières,
- les zones humides,
- les captages, l’eau potable,
- les industries, l’agriculture,
- le paysage,
- les documents de planification en lien avec l’eau

2. Pour la seconde partie, les élus ont partagé et échangé leurs points de vue sur les futurs axes stratégiques du SAGEBA

Les objets des futurs axes stratégiques du SAGEBA pour 2022–2026

Écrivez vos idées à propos du projet et placez-les dans la catégorie appropriée.

1 ANIMATION SENSIBILISATION COMMUNICATION

2 CONNAISSANCES DU GRAND CYCLE DE L'EAU

3 RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

4 ENTRETIEN DES MILIEUX AQUATIQUES

5 PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Pour chaque axe stratégique, chaque groupe de travail a partagé ses idées sur :

- les actions à faire ou à ne pas faire,
- leurs idées, leurs avis, et leurs interrogations en liens avec d’autres activités extérieures au SAGEBA, avec les partenaires, ou les territoires du bassin

A l'issu de ces travaux, les élus ont pu faire émerger des problématiques et proposer des solutions.
La synthèse de ce travail fera l'objet d'un document à part.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H10.

Le Président,
M. HAUDRECHY

